

Pensions de réversion : Comment croire les paroles des truands qui nous gouvernent ?

« Les pensions de réversion garantiront le niveau de vie des veuves et veufs après le décès du conjoint » martèle Le Haut-Commissaire à la réforme des retraites, Jean Pierre Delevoye...

Nous voilà rassuré.es, nous pouvons dormir sur nos deux oreilles et mourir tranquilles, les conjoints survivants seront protégés. Pas gai comme introduction, me direz-vous, mais vous avez tort, car c'est à mourir (excusez-moi) de rire.

Si le cynisme était taxé, il n'y aurait plus de déficit d'état. Car ce Haut-Personnage indique aussitôt dans d'autres messages que « *le système actuel des pensions de reversions est trop généreux et n'incite pas les veufs et veuves à poursuivre leur activité et encore moins à retravailler* ».

De son côté, Agnès Buzin, la ministre des Solidarités (ça ne s'invente pas pour une multimillionnaire exonérée de l'ISF depuis le cadeau Macron en solidarité aux plus riches), estime-t-elle qu'il n'y a rien d'exclu et explique que les pensions de reversions devaient être harmonisées et remises à plat.

Cela fait des mois qu'entre tergiversations et contradictions, Delevoye et les membres du gouvernement brouillent les esprits pour faire main basse sur la solidarité que représentent les pensions de réversion qui s'élèvent à 36 milliards d'euros.

Ces déclarations n'ont d'autres buts que de vous convaincre que la solidarité coûte trop cher et qu'il y a des économies importantes à réaliser, tout comme pour la réforme de l'assurance chômage, des retraites, celle de la fonction publique, celle sur les dépenses de santé ou autre réforme ferroviaire. C'est ainsi qu'ils pensent et parlent : la solidarité coûte alors que pour nous, elle aide.

Lorsque ce gouvernement utilise le mot « réforme », quels que soient ses arguments, attendez-vous au pire. À défaut, à brandir vos étendards CGT, chausser vos chaussures de marche et envahir massivement les rues.

L'harmonisation, selon la macronnie, amènerait que seuls les conjoints aux plus faibles revenus pourraient percevoir

une partie de la retraite du conjoint décédé, mais aussi en fonction de critères d'âge avec un plafonnement des versements. Nouvelle entorse au principe d'universalité.

C'est un Hold-up qui est programmé.

Mince, mais où ai-je mis mon flingue ?

Les milliards accordés aux actionnaires ne se ramassent pas comme les champignons en automne;

Ils seront donc ponctionnés dans votre poche par tous les moyens et méthode, en partie avec la réforme des pensions de réversion, quelques soient les artifices pour la rendre séduisante en évoquant plus de justice et un éventuel élargissement aux Pacsés.

Nous avons d'autres propositions :

Le plus favorable des régimes de référence est sans contexte celui des sénateurs dont le conjoint survivant perçoit une pension de réversion égale à 60% de la pension du défunt sans plafond ni condition de ressources.

Commencer par relever progressivement les conditions de versement de la pension de réversion des régimes les plus bas pour amener ensuite tous les régimes sur celui

des sénateurs serait une harmonisation réussie.

La réforme des pensions de réversion fait partie du big-bang sur les retraites, pour aller selon Macron vers un système généreux et solidaire à la suédoise.

La Suède a opté pour une retraite par points et est souvent citée en exemple, sans préciser que la pension de réversion y a été supprimée.

Alors, il est temps de s'organiser pour riposter et mettre un terme à cette réforme, sinon il ne restera aux retraités d'autres solutions que de former des gangs des papis et mamies pour aller chercher l'argent où il est : dans les banques et entreprises du CAC 40.

4, 5 MILLIONS DE PERSONNES TOUCHENT LA PENSION DE RÉVERSION, DONT 89% SONT DES FEMMES ET UN MILLION DE CES BÉNÉFICIAIRES N'A PAS DE RETRAITE PROPRE. CELA CONTRIBUE À CORRIGER EN PARTIE LES INÉGALITÉS.

